

Deux nouveaux titres d'adhésion pour cette nouvelle saison !

Licence Comités



Le RandoPass



Vous aimez la randonnée, que vous pratiquez seul, en famille ou entre amis ; vous avez du temps libre et des compétences ; vous avez envie d'apporter votre contribution au développement des activités de marche et de randonnée comme plus de 20 000 bénévoles à la Fédération : **rejoignez notre comité !**

Ce titre d'adhésion vous permet en effet de prendre part à la vie d'un comité départemental ou régional, sans pratiquer dans un club mais tout en bénéficiant des mêmes avantages qu'une licence associative.

[Plus d'informations sur notre site Internet](#)

Vous organisez vous-même vos randonnées pour partir quand bon vous semble, marcher à votre rythme avec qui vous voulez.

Vous souhaitez bénéficier des avantages et services de la fédération et montrer votre reconnaissance aux 8 500 baliseurs bénévoles qui vous proposent plus de 140 000 km d'itinéraires de qualité pour randonner sereinement sur toute la France : **le RandoPass® est fait pour vous !**

Ce titre de participation annuel, nominatif et individuel est destiné aux randonneurs qui ne souhaitent pas pratiquer en club mais qui désirent bénéficier d'une assurance, des avantages proposés par des partenaires fédéraux et soutenir l'action de la fédération et de ses comités.

[Plus d'informations sur notre site Internet](#)

